

Province de Liège

Haccourt



Promenade
"Des Macrâles"
7,6 km

COMMUNE D'OUPEYE



OU
PE
YE

PROMENADE "Des Macrâles"

Balisage : rectangle jaune

Sens : Horaire

Distance : 7,6 km. Durée : 2h

Départ Complexe sportif,

Rue de Tongres, 50

HACCOURT

Haccourt : le nom de Haccourt proviendrait du nom celtique Aaz, signifiant eau. Aazacos... Hacus pour les Romains devient Hacue en 1067. Avant la Renaissance, il se transforme en Haccuria, les magistrats de la Cour de Justice considéreront alors le suffixe cour, comme indiquant une juridiction judiciaire. Documentation : Toussaint PIROTTE, Historien Sept communes au riche passé. Bien que l'histoire de Haccourt ne puisse se résumer à l'histoire des macrâles, nous l'avons choisie comme symbole de cette promenade.



De nos jours, il subsiste encore des croyances quant aux pouvoirs des sorcières, personnages mythiques, de noir vêtues, coiffées d'un long chapeau pointu et se déplaçant sur leur ramon (balai) ; elles incarnent le Diable et alimentaient les frayeurs de notre enfance.

Macrâle : la macrâle est une méchante sorcière et son aspect est rebutant. En effet, celle-ci, vieille et laide, a les joues flasques et les yeux cerclés de rouge. Elle est plus ou moins bossue, porte des poils au menton, tandis que ses dernières dents menacent.

La macrâle aime se métamorphoser ; elle prend la forme et les apparences de la chèvre, du chat ou du loup. Elle peut également jeter des mauvais sorts et se rendre invisible pour approcher ses futures victimes ou éviter les représailles.

Nous quittons la rue de Tongres par la gauche puis empruntons un sentier qui longe la cité Kennedy. Puis à droite dans la rue de l'Ecluse. Tournez ensuite à droite dans la rue des 7 Bonniers qui nous permettra de traverser l'avenue Libert Froidmont sur le passage pour piétons. Arrivés au Square Pire, en bifurquant à gauche dans la rue des Ecoles, on longera la nouvelle administration communale d'Oupeye. Nous poursuivons jusqu'à l'Eglise Saint Hubert et son site chargé d'histoire.

1° EGLISE SAINT - HUBERT ET SES REMPARTS



L'église primitive fut érigée entre 1278 et 1288 sur les ruines d'un antique château-fort de plaine situé sur un monticule.

Ce château-fort a été détruit en 1231 et il ne subsiste plus aujourd'hui, qu'une partie de la tour qui était de forme ovale. Cependant la tour actuelle date de 1830. En 1887, elle a été surmontée d'un couronnement bulbeux appelé la cafetière par la population. La muraille est percée d'une belle porte ogivale qui permettait de faire glisser la herse.

Au cours de son existence, l'église a subi différents remaniements, dont un d'entre eux dérogeait à la règle qui voulait que l'on construise les églises le chœur orienté vers l'Est.

En effet, dans les années 1770, les paroissiens devenant de plus en plus nombreux, l'abbé Xhaufflair voulut agrandir l'édifice.

Par manque de place dans la direction Est-Ouest, il fut décidé d'abattre la chapelle, sauf la tour, dernier témoin de la première église de 1288. A partir de cette tour, on construit une église plus grande, perpendiculairement à la première. Ceci explique pourquoi l'église actuelle ne regarde plus vers l'Est, mais vers le Nord.

Vous continuez tout droit puis, à droite, vers le moulin.

2° MOULIN VALOIR



L'existence de ce moulin est déjà mentionnée en 1417. Ce n'est que dans les années septante que sa roue cessa de tourner après être sortie de son axe, son fonctionnement normal ayant été vraisemblablement entravé par des branches et divers objets charriés par le ruisseau d'Aaz au cours

d'un orage. Depuis peu, la machinerie intérieure a été démontée mais la roue a trouvé une nouvelle fonction : produire de l'électricité. Sur la façade Sud, il est possible de distinguer le pignon primitif, en blocs de tuffeau, sur lequel se trouve un cadran solaire. Le porche d'entrée date de 1863 tandis que la chapelle, plus récente, fut érigée en 1896.

Prenez ensuite à droite vers la rue Riga. Au panneau didactique relatant l'histoire des Macrâles, empruntez à gauche le chemin agricole qui est bordé de plantations de basses tiges.

Ensuite, le chemin agricole droit devant vous qui vous amène à la Croix d'Amry.

3° CROIX D'AMRY



Endommagée, et dans une situation précaire, elle a été complètement restaurée en atelier et réimplantée sur ce site. La mention latine R.I.P. indique bien qu'il y a eu décès ; on l'appelle aussi « Croix d'Occis ». Vers 1865-1870, une dispute aurait éclaté entre fermiers rivaux, impliquant plusieurs hommes. Une rixe s'en serait suivie et malheureusement mal terminée pour l'un des protagonistes. La gendarmerie fut apparemment incapable de retrouver le(s) meurtrier(s), car face à la Justice, la solidarité des hommes de la terre fut plus forte que leur rivalité : personne ne parla ! Après ce drame paysan, en souvenir pieux, une famille érigea cette croix en 1875.

Poursuivez ensuite votre chemin droit devant vous sur la ligne de crête.

Au carrefour suivant, empruntez le chemin de droite qui vous ramènera dans la vallée du ruisseau d'Hallembaye en traversant les versants couverts de basses-tiges.

Vous remontez en face vers les Hauts de Froidmont.



4° HAUTS DE FROIDMONT



Ce site est avec le Hemlot un des 'Hauts-lieux' de notre entité et on peut en être fier. Ce lieu constitue la frontière sud de la Montagne Saint-Pierre ainsi que l'un de ses points culminants. L'activité y remonte au IV^e siècle avant J.-C. La grange en ruines date du XIII^e siècle. La ferme dite Petite Froidmont a malheureusement disparu en 1673, après le séjour de l'armée française de Louis XIV lors du siège de Maastricht.

Sur ce site, vous pourrez profiter d'un point de vue superbe et d'une infrastructure soignée : barbecue, verger didactique et panneaux d'accueil. Vous vous situez sur le réseau Interreg de la Montagne St-Pierre et ses formidables possibilités.

Vous empruntez le chemin de la Haute Froidmont (liaison cycliste de la Meuse au Geer) pour redescendre vers Hallembaye. Cette descente en sous bois est très agréable mais attention aux cyclistes. Arrivés au carrefour de Hallembaye, empruntez à gauche la Haute Froidmont qui quittera rapidement la Rue d'Eben par la droite pour accéder à la rue des Houblonnières.

Face à la piscine communale, vous empruntez par la droite le pазè de curé (voie du prêtre) qui vous ramènera à votre point de départ.



5° LI PAZÈ DÈ CURÉ



Ce sentier reliait directement Haccourt et Lixhe à travers les campagnes. Ce que vous empruntez actuellement est un tronçon de cette voie, jadis utilisée par les prêtres de l'église-mère de Lixhe qui officiaient dans les chapelles de Haccourt et Hallembaye. Lorsque que vous arrivez face à la piscine, vous apercevez quelques dizaines de mètres à droite, la silhouette imposante de la ferme d'Artagnan.



Ferme d'Artagnan: selon la légende, le Capitaine d'Artagnan y aurait séjourné lors du siège de Maastricht. Cette ferme jadis en quadrilatère, des XVIIe et XVIIIe siècles, présente des volumes intéressants ; les ailes, aux noyaux plus anciens, possèdent des percements remontant au

“Siècle des Lumières”. Afin de protéger leur patrimoine, les propriétaires se sont lancés dans l'élevage de canards mulards et d'oies labellisées, sélectionnées pour produire le foie gras. Ils ont également repris la commercialisation du Pek'Oupeye. (Péket de pommes).

EN CAS D'URGENCE :

Service de police : 101 - Service d'urgence : 112 via GSM/mobile

Médecin de garde : renseignements au 1307

Pharmacie de garde : 0900-10.500 ou www.pharmacie.be

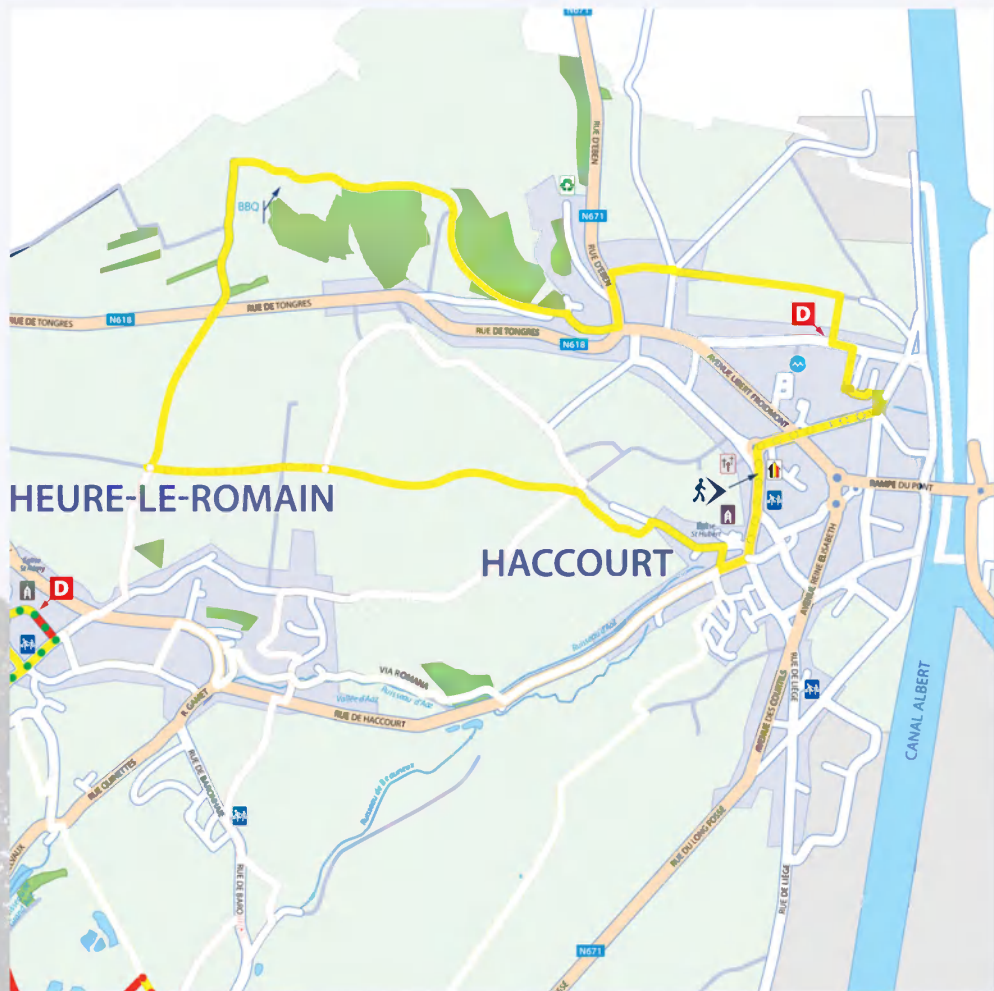
Vétérinaire de garde : 0900-10.318

Remerciements à Commission Sentiers, Nature et petit Patrimoine de la commune d'Oupeye

ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUPEYE

Rue des Ecoles , 4 - 4684 Haccourt

Tél : 0032(4)267.06.00



CHARTRE DES PROMENEURS

La marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux.

Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux :

prenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de déchets, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.

Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.

AVERTISSEMENT

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls.

Ni l'Administration communale d'Oupeye, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenues responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.